
Députation de la section de Popincourt qui présente à la Convention 400 livres de salpêtre et l'assure de son dévouement pour la défense des droits de l'homme et de la Constitution, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Députation de la section de Popincourt qui présente à la Convention 400 livres de salpêtre et l'assure de son dévouement pour la défense des droits de l'homme et de la Constitution, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 324;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30756_t1_0324_0000_7

Fichier pdf généré le 22/01/2023

15. Michalaud, ex-curé de Lamothe.
16. Fournier, ex-curé de Frugières.
17. Dalbins, ex-curé de Champagnat.
18. Ducher, ex-curé de Chassignol.
19. Crosseant, ex-curé de Murs.
20. Soulé, ex-curé de Vals-Chastel.
21. Salle, ex-curé de Cougeat.
22. Louillot, ex-curé de Saint-Privat.
23. Lavendier, ex-curé de Cerzat.
24. Richard, ex-curé de Chassagne.
25. Liandier, ex-curé de Saint-Etienne.
26. Bertrand, ex-curé de Labrousse.
27. Jacquet, ex-curé d'Ally.
28. Ponsard, ex-curé de Saint-Ilpize.
29. Regnaud, ex-curé de Montelard.
30. Boudon, ex-curé de Saint-Cirgues.
31. Ronzier, ex-curé de Chambesson.
32. Martin, ex-curé d'Aubazat.
33. Champagnal, ex-curé de Saint-Verd.
34. Rodier, ex-curé de Laval.
35. Dumas, ex-curé de Saint-Ilpize.
36. Martin, ex-curé de Berbezit.
37. Jourde, ex-curé d'Auteyrac.
38. Doret, ex-curé de Bousselargues.
39. Bouchier, ex-curé de Frugières.
40. Ambert, ex-curé de Cistrières.
41. Sarrand, ex-curé de Bournoncle.
42. Chassang, ex-curé de Mercœur.
43. Gueffier, ex-curé de Lorlanges.
44. Chassang, ex-curé de Vieille-Brioude.
45. Lassaigne, ex-curé de Chaumont.
46. Brunel, ex-curé de Saint-Pal.
47. Redin, ex-curé de Lubilhac.
48. Costel, ex-curé de Paulhac.
49. Dussaflet, ex-curé de Félines.
50. Gueffier, ex-prieur de Vieille-Brioude.
51. Vidal, ex-curé de Lavaudieu.
52. Joseph Saturnin, ex-prieur de Senlis.
53. Lafond, ex-professeur.
54. Romeuf, de la Voutte, marié.
55. Bages, aîné, ex-demi-chanoine.
56. Pergier, ex-moine.
57. Rabany, aîné, ex-moine, marié.
58. Rabany, jeune, ex-moine, marié.
59. Richard, ex-aumônier.
60. Aubrier, ex-moine.
61. Farifier, ex-moine.
62. Regnaud, ex-vicaire d'Espalem.
63. Héraud, ex-chanoine.
64. Magaud, ex-religieux.
65. Chambon, ex-vicaire à Chilhac.
66. Saumy, de Vals-Chastel.
67. Fabre, ex-vicaire de Saint-Just.
68. Vidal, de Saint-Cirgues.
69. Bages jeune, ex-chanoine.
70. Bayot, ex-moine.
71. Pastourel.
72. Chapuis, ex-moine.
73. Chapuis, ex-chanoine.
74. Trivallier, ex-vicaire de Saint-Ilpize.
75. Mouret, ex-vicaire de Lamothe.
76. Chamaresse, de Saint-Ilpize.
77. Granet, ex-vicaire de Labilhac.
78. Vidal, ex-capucin.
79. Granet, ex-vicaire d'Ally.
80. Lhomette, ex-moine.
81. Maigne, ex-aumônier de Brioude.
82. Chavagnat, ex-comte de Brioude.
83. Charlot.
84. Jourde.
85. Miramont de Paulhat.

86. Vidal, ex-desservant de Chasles.

87. Sève, ex-chanoine de Brioude.

Le citoyen Caldagnat, secrétaire du chef de la commune de Brioude, et propriétaire du greffe de la ci-devant juridiction des Gabelles, fait hommage à la patrie du montant de sa liquidation.

« Un membre observe que cette commune s'est levée trois fois en masse pour combattre les ennemis de la patrie; et sur sa proposition, la Convention décrète que la commune de Brioude a bien mérité de la patrie » (1).

63

Des citoyens de la section de Popincourt offrent à la Convention 400 livres de salpêtre, des cœurs ardents et des bras armés pour la défense des droits de l'homme et de notre admirable constitution.

CORNU, président de la commission. Citoyens représentants, c'est aux yeux vigilants qui dirigent la foudre contre les tyrans coalisés, que nous devons l'hommage du nitre qui doit concourir à la former. Quatre cents livres de ce sel précieux sont, jusqu'à présent, la seule espérance que nos travaux nous laissent entrevoir. Puissent les premiers fruits que la section de Popincourt nous a chargés de vous en présenter, être à vos yeux de nouveaux garants de l'ardeur dont vous l'avez vu constamment animée à la destruction des despotes et des perfides ennemis de la République !

S'il est des sections, auxquelles la nature du sol offre des ressources plus abondantes sur cette extraction désirée, citoyens représentants, la section de Popincourt en échange de ce que pourroit lui refuser un terrain ingrat, vous offrira (comme elle l'a fait en tout tems) des cœurs ardents, des bras armés et un zèle infatigable pour la défense des droits de l'homme et de notre invariable Constitution (2).

(Applaudi.)

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

64

Le citoyen Laroche, chef d'escadron au 7^e régiment d'hussards, offre à la Convention nationale une somme de 150 liv. destinée aux frais de la guerre; il invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V. XXXIII, 203.

(2) C 295, pl. 991, p. 26. Signé aussi HERMAN, BOYER, PIEL et HENRIET (du C. révol.), PONVIAL (secrét.).

(3) P.V., XXXIII, 204. B^{1ⁿ}, 25 vent. (1^{er} suppl.); Mon., XIX, 685; Mess. soir, n° 571; Débats, n° 538, p. 277; J. Sablier, n° 1191.

(4) P.V., XXXIII, 204 et 494. B^{1ⁿ}, 28 vent. (2^e suppl.).